

Extrait d'acte de décès

À qui s'adresser ?

Mairie du lieu du décès, ou à la mairie du dernier domicile du défunt

Comment procéder ?

Tout le monde peut en faire la demande. Elle peut être effectuée sur place, par courrier, ou en remplissant le formulaire en ligne.

Liens utiles

[Tout savoir sur l'acte de décès](#)

[Demande d'acte en ligne](#)